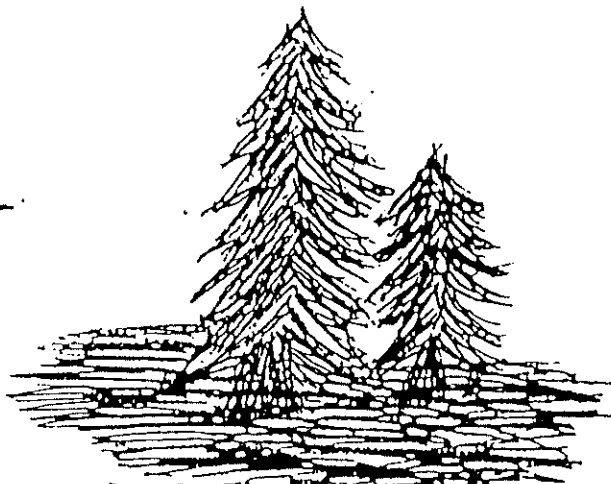


SAINT-ROMAIN-LACHALM

ECHOS

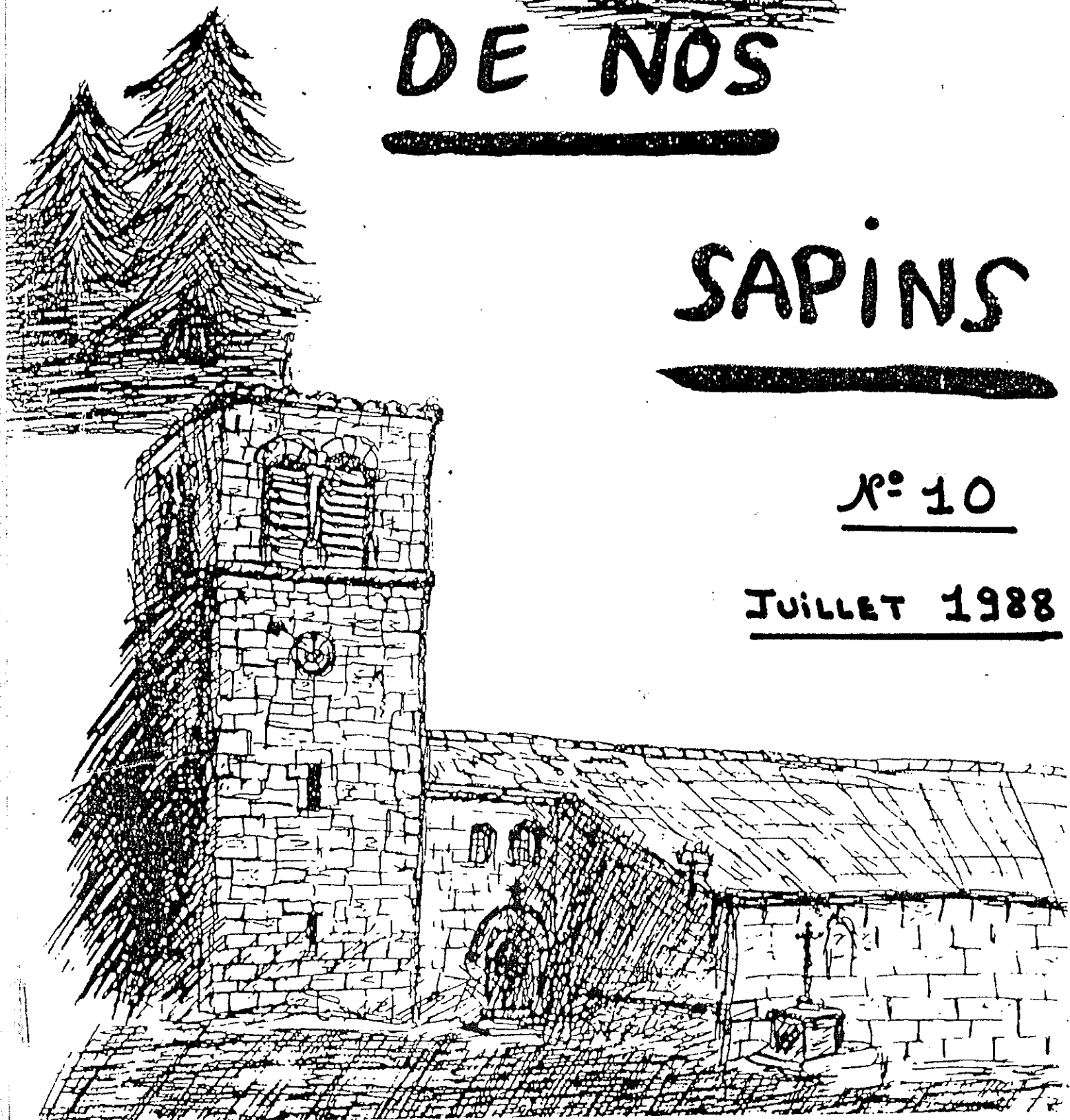


DE NOS

SAPINS

N° 10

JUILLET 1988



SERVICES MUNICIPAUX

SECRETARE DE MAIRIE : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le secrétariat de mairie est ouvert :

- le lundi de 14 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le jeudi de 9 h à 11 h 30
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Permanence pendant les vacances : du 14 juillet au 15 août, une permanence sera assurée :

- mardi
 - mercredi
 - vendredi
 - samedi
- } de 11 h à 12 h
- : de 10 h à 12 h

Téléphone de la mairie : 71.61.00.08

Téléphone des pompiers : 71.61.05.60 ou 71.61.09.32

MAIRE : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29 ou 71.61.05.43
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h.

ADJOINTS : M. CLAPEYRON L. Téléphone 71.61.09.48
M. ROUCHON J.F. 71.61.14.08
M. RASCLE J.G. 71.61.09.32
Permanence tous les samedis de 10 h à 12 h
En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

ASSISTANTE SOCIALE : Madame ABEL - "Les Bruyères" - 43330 ST-FERREO d'AUROURE. Téléphone : 77.35.55.35, le mercredi après-midi uniquement.
Permanence : le 1er jeudi du mois, de 14 h à 16 h 30 en Mairie.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES.

Commission des bâtiments et de l'urbanisme :

- . M. TEYSSIER A.
- . M. RASCLE M.
- . M. ROYON J.
- . M. DIGONNET H.

Commission financière et du budget:

- . Mme PAULET M.
- . Mme RASCLE C.
- . M. TEYSSIER A.
- . M. BRUNON J.

Commission des chemins :

- . M. CLAPEYRON L.
- . M. CHARRAS J.
- . M. EPALLE C.
- . M. MANEVY M.

Commission du Permis de Construire :

- . M. ROUCHON J.F.
- . M. CLAPEYRON L.
- . M. TEYSSIER A.
- . M. EPALLE C.
- . Mme PAULET M.

Commission des affaires sociales et culturelles

- . M. DIGONNET H.
- . M. GUILLAUMOND J.
- . M. RASCLE J.G.
- . Mme RASCLE C.
- . M. BRUNON J.

LE MOT DU MAIRE

Avec le retour de l'été et la fin d'un printemps bien pluvieux, SAINT-ROMAIN semble tout à coup sourire à une vie renouvelée et plus intense :

- Les agriculteurs s'apprêtent pour les foins et les gros travaux, tandis que plusieurs d'entre eux sont dans leur première récolte de fraises ; si mes informations sont exactes, ST-ROMAIN devrait produire, cette année, 30 tonnes de ces merveilleux fruits !

- Nos touristes arrivent : maisons et appartements d'été ouvrent leurs volets et nous retrouvons, avec plaisir, bien des visages connus. Bienvenue à toutes et à tous pour de bons week-end et d'agréables vacances.

- Et puis, nos Sociétés se préparent pour cette période de beaux jours et de vacances. Vous trouverez, dans ce bulletin, leur programme, mais, il en est deux qui sont aujourd'hui à l'honneur :

. "LE BON AIR", dont notre ami, Antoine DIGONNET, avec sa fidélité et son talent habituel, nous décrit les récents succès.

. le COMITE DES FETES qui célèbre, cette année, son 15ème anniversaire et nous prépare une Fête Patronale exceptionnelle. Participez-y tous activement : ce sera l'occasion de l'encourager davantage encore et de le féliciter, puisqu'il vient d'obtenir le prix National du "Maintien de l'art de la fête" pour 1988.

Un grand bravo à tous et un merci très spécial à tous les animateurs qui, par leur persévérance et leur dévouement, ont permis ces succès.

BON ETE A TOUS



LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR 1988

I - BUDGET de FONCTIONNEMENT

a) Les recettes :

- les impôts locaux	629.000 F
- la redevance d'enlèvement des ordures .	59.000 F
- le versement global de l'Etat	644.000 F
- les revenus de nos immeubles et salle..	72.000 F
des fêtes	
- les produits financiers de nos créances	97.000 F
- divers.....	45.000 F

I.546.000 F

b) Les dépenses :

- personnel, gestion générale et.....	300.000 F
fournitures	
- travaux d'entretien, électricité, eau..	158.000 F
assurances	
- intérêts financiers sur nos dettes.....	272.000 F
- participations diverses (I).....	197.000 F
- charge exceptionnelle (annuité HLM)....	30.000 F
- divers impôts et taxes.....	41.000 F
- solde disponible pour investissements..	548.000 F

I.546.000 F

Ce budget est en hausse de 11,5 % sur celui de 1987. L'accroissement des recettes est due, pour la plus grosse part, à la hausse du versement de l'Etat (+ 140.000 Frs), après prise en compte de notre dossier des voies communales. Cette hausse de nos recettes a été affectée en totalité aux investissements.

(I) Les principales participations sont :

- Départementales : Aide Sociale : 59.700 contre 55.700 en 1987
Pompiers : 9.700 " 9.400 "
- Intercommunales : SICTOM (ordures): 62.500 contre 58.900 en 1987
Syndicat des eaux 12.000 " 9.000 "
OPAH (logement) : 9.200
- Communales : O.G.E.C. (école): 30.000 contre 29.000 en 1987

II - BUDGET d'INVESTISSEMENT

a) Les recettes :

- solde disponible sur budget de.....	548.000 F
fonctionnement	
- subventions diverses.....	240.000 F
- remboursement TVA et taxe locale....	79.000 F
d'équipement	
- remboursement annuel en capital de..	124.000 F
nos créances	
- emprunt.....	200.000 F
	<hr/>
	I.191.000 F

b) Les dépenses :

- remboursement en capital sur nos.....	267.000 F
dettes	
- aménagement d'une aire de jeux et....	352.000 F
promenades "LE CALVAIRE"	
- revêtement trottoirs VINCON, parking.	140.000 F
cimetière, rue du Bourg	
- travaux sur chemins communaux divers.	225.000 F
- pont-bascule et son installation.....	75.000 F
- achat véhicule pompiers et camionnette	48.000 F
communale	
- travaux divers sur bâtiments.....	50.000 F
- sécurité salle des fêtes.....	15.000 F
- divers.....	19.000 F
	<hr/>
	I.191.000 F

Là aussi, le budget est en hausse (+ 15,6 %) sur celui de 1987. Nous pourrons, peut-être, disposer, d'ici la fin de l'année, de recettes supplémentaires qui nous permettraient de ne pas contracter l'emprunt prévu de 200.000 F.

On peut noter l'importance du "solde disponible sur budget de fonctionnement" : 548.000 F, soit 35 % de ce budget et 46 % de nos recettes d'investissement.

LE PROJET DE DEVIATION DU BOURG

Comme nous vous l'avons indiqué lors de la réunion générale d'information du 10 janvier, le Conseil Municipal a reçu du Conseil Général un projet de déviation de la route départementale CD 23. Ce projet comporte deux solutions principales possibles, passant à l'Est ou à l'Ouest du Bourg.

Les documents, qui nous ont été remis, ont été tenus à la disposition de tous ceux qui ont souhaité les consulter à la Mairie. Deux Comités de défense et le Syndicat des agriculteurs ont adressé au Conseil Général des critiques, remarques et demandes sur chacune des solutions envisagées.

De son côté, le Conseil Municipal, à travers sa commission d'urbanisme, s'est efforcé d'établir, avec le maximum d'objectivité, les avantages et inconvénients de chaque solution, ainsi que les améliorations ou modifications qui lui paraissent souhaitables : ce travail devrait être terminé dans les jours qui viennent.

En ayant obtenu que plusieurs solutions soient sérieusement étudiées, et en informant le plus largement possible sur ces projets, votre Conseil pense avoir contribué à faire surgir d'utiles remarques et idées qui pourront aider à la décision que devra prendre le Conseil Général.

La question reste pour l'instant ouverte : de nouveaux contacts auront certainement lieu avec les responsables du projet.

SITUATION DE L'USINE DE PLASTIQUE

Redevenue propriété de la commune en Mars 1987, cette usine a été louée depuis à la Société JANUEL-PLASTIQUES, ce qui a permis le maintien provisoire de quelques emplois pendant que nous poursuivions nos recherches d'une solution stable. Nous sommes, aujourd'hui, en pourparlers très avancés avec une société en cours de formation : des propositions précises ont été faites, de part et d'autre, qui pourraient aboutir à la vente de l'usine à travers un contrat de location-vente sur plusieurs années, après que la Commune ait fait procéder à la réfection complète de la toiture.

Ce projet pourrait aboutir, d'ici la fin de l'année ou le tout début de 89, tandis que deux autres projets de création ou d'extension d'entreprise sont également en cours. Notre prochain bulletin devrait nous permettre de vous apporter de bonnes et plus complètes informations sur ces projets.

LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

- LES MAISONS H.L.M. de VINCON

Ces deux maisons ont été achevées, comme prévu, en Mars-Avril et quatre jeunes ménages y sont maintenant installés. Malgré le mauvais temps, le gazon est sorti et les premières fleurs apparaissent. Ce nouveau quartier de VINCON prend vie et déjà les jeux s'organisent autour de l'espace vert, tandis que les trottoirs doivent recevoir leur enrobé sous quelques jours. La construction d'une nouvelle maison doit démarrer incessamment, tandis qu'un 7ème lot est sous option de vente.

- L'AMENAGEMENT DU TERRAIN DU CALVAIRE

Très fréquenté pendant la belle saison, du fait de la présence active de la "BOULE AMICALE de ST-ROMAIN", cet ensemble de terrain, de près d'un hectare, était un peu laissé à l'abandon depuis bien des années, et le Conseil Municipal cherchait à faire de cet ensemble un lieu agréable de détente et de promenade pour petits et grands.

Toutes les idées, rassemblées par un petit groupe de conseillers, ont été reprises dans un projet établi par le Cabinet CHALAYE ; des subventions ont été obtenues, tandis que les marchés viennent d'être passés avec les entreprises. Les travaux de terrassement, chemins, plateformes, eau et éclairage devraient se dérouler au cours de l'été; les engazonnements, embellissements et plantations diverses seront exécutés à l'automne.

Nous sommes certains que, dans quelques mois, vous serez nombreux à apprécier ce nouveau "lieu de vie" où il fera bon se retrouver et se détendre.

Voulant profiter de plusieurs puits existant sur le site, nous voudrions créer une fontaine et un petit ruisseau en pierres. NOUS RECHERCHONS DONC UN BACHAT OU UNE FONTAINE EN PIERRE. Si vous en connaissez à VENDRE, MERCI DE PREVENIR LA MAIRIE.

- LA BASCULE

Après bien des péripéties, nous avons pu acheter le pont-bascule d'occasion de la Centrale du Bec, au Chambon-Feugerolles. Il s'agit d'un pont de 40 tonnes et 8 mètres de long qui sera mis en service dans les jours qui viennent. Nous espérons que les industriels et agriculteurs de la Commune apprécieront ce nouveau moyen de pesage, plus adapté aux nécessités d'aujourd'hui.

- AUTRES TRAVAUX ET REALISATIONS

- Un petit camion tout-terrain 4 x 4 a été acquis en Janvier et remis à nos pompiers qui sont ainsi dotés d'un véhicule mieux adapté aux multiples tâches qui leur sont demandées.

- Nous avons, également, acheté un fourgon J 9 à plateau. Après passage à la Carrosserie DURIEUX, il sera remis entre les mains de Noël DESGRAND, auquel il sera bien utile dans les nombreux travaux d'entretien qu'il effectue de plus en plus sur toute la Commune.

- Un deuxième tiers de nos archives communales vient de sortir des ateliers de reliure. Si nous le pouvons, nous essaierons de terminer ce travail d'ici la fin de l'année : plus de 40 volumes (188 années d'archives) auront alors été rajeunis et consolidés.

- Notre salle des fêtes n'était plus en conformité avec les règles actuelles de sécurité : nous avons fait équiper les portes de barres antipaniques et avons commandé un système d'alarme sonore pour évacuation en cas de danger.

- Nous prévoyons, pour Septembre/Octobre la démolition dans le Bourg de la maison DECITRE, premier pas vers un aménagement progressif d'une place dans ce secteur.

- L'OPERATION POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT

La phase d'études de cette opération va se terminer prochainement. Les permanences, tenues en Mairie, par Monsieur ARCHER, sont maintenant terminées :

- 32 personnes y sont venues pour des renseignements.

- 16 logements pourraient donner lieu à des travaux subventionnés.

Nous attendons, maintenant, le rapport de la Société ARIM - AUVERGNE à laquelle nous avons confié l'étude générale. Si celui-ci confirme l'intérêt de l'opération sur les communes de ST-DIDIER-EN-VELAY et ST-ROMAIN-LACHALM, nous demanderons à l'Etat l'établissement d'un contrat définitif, qui pourrait alors intervenir vers la fin de l'année et s'étalerait sur une période de 3 ans.

* * * * *

SAINT ROMAIN AU JOUR LE JOUR
- - - - -

LE BANQUET DES ANCIENS

Le Samedi 28 mai, 45 personnes se retrouvaient à "Faridouay", au restaurant CHISSOS, pour le maintenant "traditionnel" repas des Anciens.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance sympathique et devant un très bon repas. Parmi tous les Anciens, nous pouvons saluer le benjamin du jour en la personne de notre Père Curé et le plus ancien, Monsieur PEYRARD de "La Faye".

L'âge et les petits ennuis de santé étaient oubliés pour ne penser qu'à la joie d'être ensemble. Les chansons furent nombreuses et très appréciées : nous avons entendu parler de "ma pipe", des "pieds de ma soeur" et de bien d'autres, agrémentées de quelques accords de guitare par Henry DIGONNET.

Le temps a passé vite ce jour-là. L'heure du départ ayant sonné, chacun a dû rentrer chez soi sur un "au revoir" et surtout : à l'année prochaine !

Un merci à M. et Mme DUCROCQ Bernard pour leurs délicieux fromages.

LA KERMESSE DE L'ECOLE

En plein coeur de l'été, la kermesse de l'école tient une place importante dans l'animation de notre village.

Elle aura lieu, comme les années précédentes, dans le parc du château de SAINT-ROMAIN, un cadre unique pour cette fête. A cette occasion, nous lançons un appel à tous ceux qui veulent donner un peu de leur temps pour la préparation, et, le jour de la fête, renforcer les bénévoles.

Voici le programme :

- Dimanche 24 juillet :

Ouverture 9 h - café - brioches - pâtisserie

11 h - apéritif concert

14 h - reprise des festivités avec la participation d'un groupe folklorique, danses et chants par les enfants.

Vous pourrez exercer votre adresse au "casse-bouteille", aux jeux de massacre. Pour les enfants : la célèbre pêche à la ligne. Loterie, bazar. Buvette, pâtisserie, de quoi vous rassasier

19 h - buffet campagnard.

Tous à la kermesse, le 24 JUILLET.

CALENDRIER DES FETES du 2EME SEMESTRE 1988

- 10 juillet : Concours de Boules - La Boule Amicale
- 14 juillet : Tir aux pigeons - A.C.C.A
- 24 juillet : Kermesse des Ecoles - A.P.E.L. - O.G.E.C.
- 30 juillet : Bal familial - Sapeurs Pompiers
- : Concours Fédéral de boules - Boule Amicale
- 6.7. et 8 août : Fête patronale
- 15 août : Soupe aux choux - Le Bon Air
- 21 août : Concours de Boules - La Boule Amicale
- 27 août : Soirée d'amitié - La Boule Amicale
- 4 septembre : Concours de Boules - La Boule Amicale
- 29 octobre : Bal familial du Foot - E.S.S.R.
- 20 novembre : Concours de Belote - Le Bon Air
- 26 novembre : Bal de la "Ste-Cécile" - Le Bon Air
- 27 novembre : Concours de Belote - Comité des Fêtes
- 4 décembre : "Sainte-Barbe" - Amicale des Pompiers
- 11 décembre : Concours de Belote - Anciens d'A.F.N.

ETAT-CIVIL 1987

7 NAISSANCES

PAULET Simon	La Faye	le 6 janvier
ROUCHON Geoffroy	Le Bourg	le 9 mars
FRACHETTE Rémi	Le Bourg	le 2 mai
RASCLE Anaël	Gauthier	le 3 juin
YILDIZ Esen	Le Bourg	le 11 juin
BASTION Angélique	Le Bourg	le 6 août
AGRAIN Rémi	La Faye	le 8 septembre

4 MARIAGES

THOMASSIN Roland/BERGERON Françoise - Lichemialle - le 27 juin
 GACHET Marc/MONTELMARD Marie-Rose - Chambaud - le 8 août
 MARION Yves/NOIRIE Sylvie - Le Bourg - le 22 août
 DUPLAY Christian/ROBIN Marie-Laure - Moulin Blanc - le 26 septembre

7 DECES

ANDRE Jeanne née MOUILLER	Capet	le 18 janvier
MONTELMARD Jean-Baptiste	Chambaud	le 4 février
CHAUDIER Maria née BATARSON	Le Châtaignier	le 9 avril
GUILLAUMOND Louise née CHAUMARAT	Le Moulin Blanc	le 25 juin
MORIN Régis	Les Chomasses	le 1er juillet
FAUGIER Marguerite née VARNIER	Le Bourg	le 1er octobre
GUILLAUMOND Jean Baptiste	Montchouvet	le 5 novembre.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS
- - - - -

TENNIS CLUB

Dimanche 19 juin 1988, notre court a été officiellement inauguré. Une démonstration, effectuée par de jeunes joueurs confirmés, a précédé un sympathique apéritif.

Nous avons noté l'amicale présence de Mme VELASCO, animatrice départementale de la Fédération Française de Tennis, et celle de M. PECKEU, représentant la délégation départementale de la Jeunesse et des Sports.

Dernièrement, le Club s'est équipé d'un filet "brise-vent" bien utile. Prochainement, un petit tournoi semble s'organiser. Bonnes vacances à tous !

QUAND SOUFFLE LE "BON AIR"

Le grand écrivain, Maurice BARRES, disait qu'il "y avait des hauts lieux où souffle l'Esprit". Nous pensons, nous, à notre bonne ville de ST-ROMAIN-LACHALM, et nous disons que notre Cité est aussi l'un de ces endroits où souffle l'Esprit, mais avec lui, l'amitié, le travail, la détente, le sens artistique, le talent et également le sens du service, et où fleurissent les lauriers. Tout cela, pour nous tous, c'est le BON AIR, notre belle société de Musique-Majorettes, l'un des meilleurs fleurons de ST-ROMAIN.

Depuis environ 16 ans qu'elle a été fondée - et il faut ici en remercier les "décideurs" Henri SAGNOL, R. RASCLE et autres qui ont lancé la Société - le Bon Air a fait ses timides premiers pas, pour prendre au fil des années de plus en plus d'assurance et enfin, une bonne vitesse de croisière. Avec des hauts et des bas comme en connaissent toutes les associations, nos Musiciens et Majorettes animent notre bourg, ont été et continuent à être d'excellents ambassadeurs de charme et de talent, un bon produit de notre terroir de ST-ROMAIN. Pendant la "direction" d'Henry DIGONNET le Bon Air a participé 3 ans de suite aux Championnats de France F.S.C.F. - En 1981, à la Tour du Pin, le Bon Air est sacré Champion de France dans sa catégorie. L'année suivante, à ROYANS, puis en 1983 à POISSY près de Paris, la seconde place récompense les efforts de tous. Le travail a été payant, et pas seulement et uniquement celui du Chef de Musique, mais, celui, patient, obstiné, parfois obscur des chefs de pupitres : tambours - clairons - trompettes - cors et batteries, et à plus forte raison le travail de tous les instrumentistes composant la Société.

Que de répétitions, que de temps passé pour former les jeunes, apprendre les rudiments du solfège, pour surmonter les difficultés de tel ou tel morceau, que de déceptions parfois, mais surtout que d'esprit d'équipe et d'amitié dans la joie et la satisfaction du travail bien fait ! Après un petit creux qui a servi de tremplin, notre Société est repartie "pleins gaz" ! Nous en voulons pour preuve l'excellent mois de Juin que vient de passer le BON AIR. Dirigée maintenant, tour à tour selon les circonstances, par Jean GUILLAUMOND ou Christian RASCLE, qui ont pris le relais d'Henry après un bon bail (près de 15 ans), nos musiciens ont participé au concours interdépartemental de STE-SIGOLENE le 5 Juin dernier. Au classement général, toutes divisions confondues, le BON AIR termine bon second avec 136 points sur 150 devant DUNIERES et après ST-JUST-MALMONT, ceci dit sans chauvinisme. Ce classement est accordé par un jury national qui décerne au BON AIR un Prix d'Excellence qui donne accès à la Ière division. Une semaine après, le 12, CHAMPDIEU organise un concours inter-régional, et ST-ROMAIN avec 135,5 points sur 150 obtient encore un Prix d'Excellence et se trouve, au classement final, 4ème sur 29 sociétés participantes. C'est le printemps, les lauriers fleurissent ! Pas besoin de commentaires...

Cependant, avec fierté et joie, nous devons signaler les excellents résultats obtenus par notre "tambour-major" Pascal VIALLA, 10/10 à STE-SIGOLENE et 9,5/10 à CHAMPDIEU. Bravo Pascal, mais il faudrait nous donner, avec l'aide de ton compère Jean GUILLAUMOND, plusieurs "jeunes tambours" de votre taille, cela viendra. Belle performance aussi que celle de R. MAGNOULOUX pour qui la caisse, pas celle du trésorier Charles, mais l'autre, commence à n'avoir plus de secrets. Je signale ces choses sans pour autant minimiser les autres : chaque instrumentiste a son mérite.

Mais, pour en arriver là, il a fallu du travail, du sens artistique, de la bonne volonté, du dévouement bénévole, et c'est bien connu, de nos jours, le bénévolat ne court pas les rues. Ces excellents résultats sont un remerciement aux chefs de Musique qui se sont succédés : H. SAGNOL - G. VIALLA - H. DIGONNET, si mes souvenirs sont exacts, et maintenant Jean et Christian. Mais, ne l'oublions pas, ils sont pour le Bureau; pour le Président en charge, notre ami Louis CLAPEYRON, un encouragement reconnaissant pour tant de temps passé, de tact, de bonne humeur, de gratuité donnés pour la Société. Ils sont encore, ces résultats, le merci à toute la cité de ST-ROMAIN, municipalité en tête, qui soutient sa Société de Musique-Majorettes "Que serai-je sans toi" chante notre illustre voisin ardéchois, Jean FERRAT !

J'aurai une fort mauvaise grace à oublier nos Majorettes qui font partie intégrante et intégrale du BON AIR. Cet inoubliable "bataillon de charme" est la note délicate du BON AIR ! Que Madame SARRON a été bien inspirée quand elle a mis sur pied la section Majorettes. Elle est maintenant bien récompensée à la vue des résultats. Nos "filles" sont entre bonnes mains, celles de Sylvie CHAUSSE et de toute son équipe. Et là aussi, il y a du dévouement, du dynamisme, du travail, de longs efforts, une chaîne de bénévolat sans faille. Il faut de la compréhension, de la gentillesse, cette délicatesse si féminine qui sait encourager, corriger

et tenir, malgré quelquefois les inévitables nuages, quand on n'a pas les résultats escomptés ou que ça accroche. Mais, avec de la bonne volonté, et Dieu sait s'il y en a, on arrive toujours à triompher des obstacles, et les résultats arrivent, ils sont là : à STE-SIGOLENE, nos Majorettes terminent en tête dans leurs gracieuses évolutions, tant au 1er qu'au 2ème degré. Bravo, mais un bravo très grand, car il n'est pas facile d'inculquer musique et mouvements d'expression corporelle aux toutes débutantes qui sont bien sûr très jeunes. La patience ne fait pas défaut à nos monitrices, elles en sont récompensées, quoi de plus normal ?

Si les Majorettes et Musiciens prennent leur part dans l'animation de notre ville, tous savent au moins une fois l'an nous régaler de musique, de danses, de guitare, de chansons et de ces fameuses pièces de théâtre qui ont le succès que tous connaissent. Il est édifiant et plaisant à la fois de voir, à l'occasion du gala, le rôle joué par les parents qui n'hésitent pas à épauler leurs jeunes et à tenir, eux aussi, leur personnage dans la pièce. Bel exemple d'appui, de soutien, et d'éducation dans les bons loisirs et la culture en général. Et encore, dans ce domaine, du travail, de l'entente, de la persévérance non seulement pour distraire, mais aussi pour former, pour donner à ST-ROMAIN tout entier le résultat d'une oeuvre de longue haleine : les répétitions sont longues, elles durent de nombreuses soirées, il faut monter les décors, assurer la sonorisation, etc... D'un autre côté, il faut aussi subvenir aux besoins d'une société comme LE BON AIR pour que l'ami Charly ne s'arrache pas trop les cheveux ! Les sorties font aussi partie de l'emploi du temps du BON AIR, sorties dans la Haute-Loire ou souvent ailleurs, même si la vie de famille en souffre un peu quelquefois : en contrepartie, le renom de la petite Patrie y gagne. Nombreuses sont, cette année, les escapades extérieures, ce qui permet à nos Majorettes et Musiciens de joindre l'utile, l'indispensable même, à l'agréable. Malheureusement, il faut refuser des demandes, c'est la rançon de la notoriété !

Disons en terminant, que nous avons bien de la chance de posséder chez nous une telle société. Il faut encore, une fois, et, nous estimons que ce n'est pas de trop, remercier celles et ceux qui ont mis au monde LE BON AIR, qui l'aiment, ceux qui le soutiennent, municipalité, comité des Fêtes, et tous les amis de ST-ROMAIN ou de l'extérieur. Alors, de grand coeur, un seul et même souhait pour le BON AIR. Pour de très longues années "VOGUE LE NAVIRE ; ; ; ET BON VENT !"

Antoine DIGONNET

SAINT ROMAIN L.

7 AOUT 1988

6 7 8 AOUT 1988

SUPER
AMBIA
6 7 8
AOUT

15^e FETE
PATRONALE



GRANDE FETE PATRONALE

ET

15^e ANNIVERSAIRE DU

comité des fêtes

Avec au PROGRAMME

- Samedi 6 : dès 21 h 00
retraite aux flambeaux
et grand bal sous chapiteau avec
l'Orchestre JEAN DANIEL
11 éléments, cuivres, chanteuses..

- Dimanche 7 : dès huit heures

EXPOSITION D'ART ET DE BROCANTE
DE COLLECTION

Et de plus, GRANDE EXPOSITION THEMATIQUE SURPRISE AVEC CONFERENCE ...!!!...???
(l'auteur de l'exposition dédicacera son livre,... le vieux St Romain sera également présent à travers d'anciennes cartes postales.)

11 h 00 Election de Miss St Romain 88 (Encore des surprises.....)
Concours des meilleurs pâtisseries : alors mesdames, préparez vos moules et, inscrivez vous en mairie.

12 h 00 Appétitif Concert

15 h 00 grand Corso Fleuri;;;; participez, réalisez des chars etc.....

16 h 00 Spectacle de variétés avec en vedette FRANCOIS
(animateur, ventriloque, magicien.....)

19 h 00 Soupe aux choux et soirée dansante gratuite à la salle des fêtes
Et à 21 h 00 GRAND FEU D'ARTIFICE

Lundi 8 : Concours de pétanque uniquement 64 doublettes

Remerciements pour leur participation :

LA TRIBUNE LE PROGRES votre Quotidien

Et M RADIO 100.5 FM



SAINT ROMAIN LACHALM

Fête : demandez
le programme !

A L'OCCASION DE LA FÊTE PATRONALE
LES ORGANISATEURS VOUS PROPOSENT :
SAINT-ROMAIN-LACHALM

DE COLLABORER A LA REALISATION DU CORSO

- Par la confection de chars...

- de déguisements, ... et autres idées...

POUR CELA FAITES VOUS CONNAITRE AU PLUS TOT EN MAIRIE.

La commune à été divisée en 8 secteurs

Un responsable de chaque secteur se fera inscrire en mairie.

Ensemble, vivons la fête à St Romain

NE TARDEZ PAS A VOUS MANIFESTER

Plus nous serons nombreux,
meilleure sera notre fête

C'est un bon moyen de nous rapprocher et de mieux

nous connaître au travers d'une ambiance amicale.

Que cette vogue soit la participation de tous

Motivés vous et motivez vos voisins.

D'avance Merci

CONCOURS DES MEILLEURS PATISSIERES

réserve aux amateurs

INSCRIPTIONS EN MAIRIE DES A PRESENT

Clowneries - Magie - Chansons - Musiques.

*Des Musiciens
pour la Danse et pour
votre plaisir*

**GROUPES
SPECTACLES**

Saint-Romain

par monts et par vaux

LES PAPILLONS NOCTURNES



j, Notodontides



f, Sphingides



g, Arctiides



h, Lymantriides



d et e, Saturniides



i, Géométrides

A coté des brillants papillons de jour, découvrons ensemble l'importance des papillons de nuit. Leurs espèces sont, en effet, dix fois plus nombreuses. Et si leurs teintes sont souvent plus nuancées, on n'en rencontre pas moins parmi eux des harmonies délicates de pastels, des décorations originales qui les classent aussi parmi les plus beaux insectes.

Rappelons que tous les papillons de nuit ne sont pas tous nocturnes. De nombreuses espèces volent de jour comme les ZYGENES et certaines ECAILLES, tandis que d'autres sont crépusculaires comme les SPHINX.

Parfois, même, les mâles volent de jour, les femelles de nuit c'est le cas de certains BOMBYX.

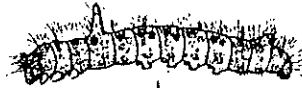
Nous avons vu, dans l'article précédent, qu'il fallait beaucoup de soleil aux papillons diurnes pour se déplacer. Leur mode de vie étant donc dicté par leurs échanges de chaleur importants avec le milieu ambiant.

Au contraire, chez les papillons nocturnes cet échange thermique avec l'extérieur est réduit, ce qui leur permet de se passer de soleil et de maintenir leur activité même par des températures fraîches, inférieures à 10°C. C'est ainsi que beaucoup de papillons de nuit ont une surface alaire réduite un corps plus développé, plus musclé et bien isolé par une épaisse fourrure.

COMMENT TROUVER DES PAPILLONS NOCTURNES ?

Il est beaucoup plus difficile de rencontrer dans la nature des papillons nocturnes que des papillons diurnes. Pourtant le pouvoir attractif que la lumière exerce sur les papillons nocturnes est un phénomène bien connu. Il suffit donc de regarder souvent, au petit matin, au pied des lampadaires pour découvrir quelques spécimens épuisés d'avoir "trop tourné" durant la nuit. Une simple pièce éclairée, fenêtres ouvertes, permet souvent de découvrir quelques NOCTUELLES. On trouve également beaucoup d'espèces nocturnes au repos sur les pierres, les murettes et les troncs d'arbres. La présence de chenilles peut révéler également l'existence d'une espèce.

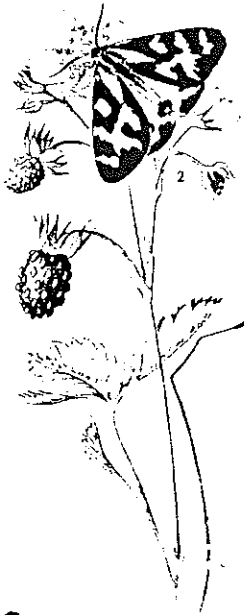
Divers types de chenilles. -



Noctuides



Ecaille du plantain



Comme nous l'avons fait pour les papillons diurnes, nous allons passer en revue les familles les plus représentatives des papillons nocturnes vivant sur notre commune

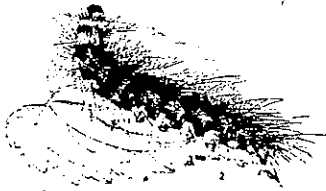
FAMILLE DES ARCTIIDES : LES ECAILLES

Les papillons de cette famille sont plutôt nocturnes ; quelques uns ont toutefois des moeurs diurnes. Ils sont vivement colorés. Dans presque tous les cas, leurs chenilles sont velues et elles se déplacent très rapidement.

A ST ROMAIN, nous trouvons l'ECAILLE MARTRE, dans le village en Juillet-Août : ses ailes antérieures sont blanches maculées de dessins bruns, ses ailes postérieures rouge-vermillon réhaussées de tâches noires. Sa chenille très velue traverse souvent routes et chemins.

L'ECAILLE DU PLANTAIN n'est pas très commune. Elle ressemble à une écaille martre de petite taille. Elle vole de jour, on la rencontre à Ferreol.

LA GOUTTE DE SANG : ses ailes sont noires avec une bande et deux points rouges. Elle est rare. Sa chenille, qui a le corps jaune avec des anneaux noirs a été trouvée dans une lande vers Citres.



Chenille de l' Ecaille martre

FAMILLE DES NOCTUIDES : LES NOCTUELLES

Très divers quant à leur taille et à leur aspect, les papillons de cette famille ont généralement des couleurs ternes et sombres qui contribuent à les dissimuler et qui rendent leur détermination difficile. Ces papillons sont bien représentés à St ROMAIN. On les voit notamment dans les habitations où elles rentrent le soir attirées par les lumières. Nous citerons :

LE CORDON BLANC qui fréquente les champs, les prairies, les abords des bois et les jardins d'avril à octobre.

LA GOTHIQUE s'observe de mars à juin spécialement sur les saules.

LA NOCTUELLE DU PIN : on la trouve dans les forêts de conifères et visite les chatons de saule de mars à mai.

LE LAMBDA : ce papillon très banal est un grand migrateur qui atteint régulièrement la LAPONIE. Il habite les champs les friches et les jardins de mai à novembre.

LA DOUBLURE JAUNE : ce papillon affectionne les haies et les prairies humides. Il vole en plein jour d'avril à juin.

LE BOIS SEC se rencontre dans les bois clairs en août et septembre. Sa chenille a été trouvée sur les Epilobes à Veylon.

LA SERIEUSE : cette noctuelle fréquente les lisières, les jachères de mai à Août.



Ecaille martre



Chenille de la Goutte de sang



Le Cordon blanc



La gothique



Le lambda



La doublure jaune

UTILISATION DES CONTENEURS

Sur le passage des véhicules du S.I.C.T.O.M. la collecte s'effectue normalement :

- soit en poubelles ordinaires (munies d'un couvercle),
- soit en sacs plastiques.

Les Communes ont mis en place DES CONTENEURS pour les collectivités, lotissements, quartiers ou villages. Ils permettent de regrouper la collecte, surtout, lorsque l'accès par le camion est impossible ou difficile. Ils permettent aussi le dépôt des ordures pour les usagers étant dans l'impossibilité de les placer au bon moment, sur le passage du véhicule.

L'USAGE DES CONTENEURS EST RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES (obligatoirement emballées en sacs plastiques).

Ils est FORMELLEMENT INTERDIT D'Y DÉPOSER DES DÉCHETS AUTRES QUE MÉNAGERS (tels que pierres, ciment, gazon, branches, déchets de démolition etc... de même que abats ou animaux morts).

TOUTE DÉTÉRIORATION DE CONTENEUR sera facturée sur la base d'un conteneur équivalent neuf.

RÈGLEMENT DE LA DÉCHARGE INTERCOMMUNALE

Article 1 — LA DÉCHARGE CONTROLÉE INTERCOMMUNALE DE SAINT-JUST-MALMONT est autorisée par l'arrêté préfectoral du 8 décembre 1982.

Article 2 — Elle est RÉSERVÉE AUX SEULS HABITANTS des Communes adhérentes du Syndicat VELAY-PILAT.

Article 3 — L'ACCÈS EN EST INTERDIT à toute personne non autorisée. (Article 21 de l'arrêté préfectoral).

Article 4 — Sont ACCEPTÉS GRATUITEMENT tous les déchets tels que définis à l'article 6 de l'arrêté préfectoral).

Article 5 — Pour tous dépôts, tout usager doit obligatoirement se faire délivrer une AUTORISATION ÉCRITE PAR LA MAIRIE DE SA COMMUNE et remettre cette autorisation au responsable du S.I.C.T.O.M. lors de son entrée à la décharge.

Article 6 — LA RÉCUPÉRATION ET LE CHIFFONNAGE sont strictement interdits. (Article 20 de l'arrêté préfectoral).

Article 7 — Les HORAIRES D'OUVERTURE sont les suivants :

ARTISANS	}	Mardi	8 h. à 12 h.	14 h. à 17 h.
ENTREPRENEURS		Mercredi	—	—
COMMERÇANTS		Jeudi	—	—
		Vendredi	—	—
PARTICULIERS :		Samedi	8 h. à 12 h.	

Article 8 — Les dépôts d'ordures ou déchets divers se font obligatoirement DANS LE CASIER PRÉVU A CET EFFET AU FOND DU TERRAIN.

Article 9 — TOUTE INFRACTION (dépôt sauvage en dehors du lieu autorisé par exemple) sera sévèrement SANCTIONNÉE AVEC AMENDE ET SAISIE ÉVENTUELLE DES VÉHICULES ayant servi au transport. (Article 10.5 du Code Pénal).

RÈGLEMENT DE LA COLLECTE

Article 1 - SERONT RAMASSÉES TOUTES LES ORDURES MÉNAGÈRES à condition qu'elles se trouvent dans des poubelles d'une capacité maxima de 75 LITRES et d'un poids maximum de 50 kg ou dans des sacs poubelles faits pour cet usage. L'utilisation généralisée de sacs poubelles est très souhaitable car elle permet à la fois d'assurer la rapidité et la propreté du ramassage.

Article 2 - Seront COLLECTÉS ÉGALEMENT lors de chaque ramassage tous les OBJETS ENCOMBRANTS D'ORIGINE MÉNAGÈRE (vieux mobiliers, literies, appareils ménagers hors d'usage...) à condition d'aider les Éboueurs à les placer dans le camion-benne.

Article 3 - Sont EXCLUS DU RAMASSAGE tous les déchets de démolition ou déchets trop volumineux (carcasses de voitures par exemple).

Article 4 - POUR TOUS LES RÉCIPIENTS EN VERRE il est recommandé de les déposer dans les cases ou conteneurs prévus à cet effet par les Communes. La collecte à part du verre soulage d'autant la collecte générale des ordures ménagères et permet un recyclage de ce verre.

Article 5 - LA DÉCHARGE DE SAINT-DIDIER-EN-VELAY EST FERMÉE A TOUS DÉPÔTS.
(Arrêté Municipal du 28 octobre 1983).

La décharge de SAINT-JUST-MALMONT fait l'objet d'un règlement particulier.

JOURS DE COLLECTE

LUNDI	Matin	LA SÉAUVE	JONZIEUX
	Soir	SAINT-DIDIER-EN-VELAY	MARLHES
MARDI	Matin	PONT-SALOMON - SAINT-FERRÉOL	SAINT-JUST-MALMONT
	Soir	VILLAGES	SAINT-GENEST-MALIFAUX
MERCREDI	Matin	ST-VICTOR - ST-ROMAIN-LACHALM	MALMONT - VILLAGES
	Soir	VILLAGES	ST-ROMAIN-LES-ATHEUX
JEUDI	Matin	LA SÉAUVE	SAINT-GENEST-MALIFAUX
	Soir	SAINT-DIDIER-EN-VELAY	SAINT-RÉGIS-DU-COIN
VENDREDI	Matin	PONT-SALOMON - SAINT-FERRÉOL	SAINT-JUST-MALMONT
	Soir	VILLAGES	SAINT-GENEST-MALIFAUX